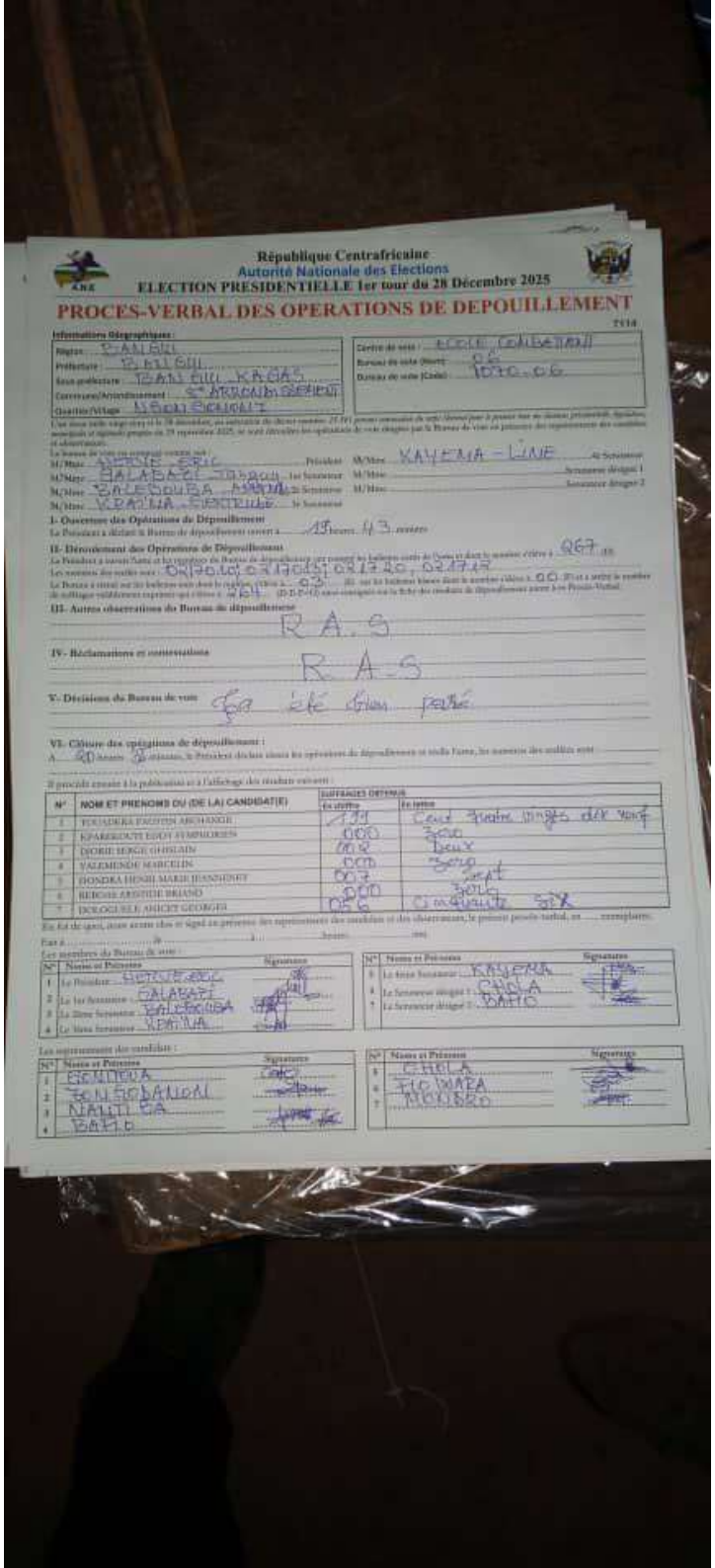

République Centrafricaine
Autorité Nationale des Elections
ANE
ELECTION PRESIDENTIELLE 1er tour du 28 Décembre 2025

PROCES-VERBAL DES OPERATIONS DE DEPOUILLEMENT

7114

Informations Géographiques :

Région : BANGUI
Préfecture : BANGUI
Sous-préfecture : BANGUI KAGA'S
Commune/Arrondissement : 5e ARRONDISSEMENT
Quartier/Village : LEGBEGBOUA 7

Centre de vote : ECOLE CONVENTION
Bureau de vote (Nord) : 06
Bureau de vote (Code) : 1070.06

Une seule voix vaut voix et le 28 décembre, en application du décret numéro 25.391 portant convocation du corps électoral pour le premier tour des élections présidentielle, législatives, municipales et régionales prévu en 29 septembre 2025, se sont déroulées les opérations de vote réalisées par le Bureau de vote en présence des représentants des candidats et observateurs.

Le bureau de vote est composé comme suit :

M./Mme : APPOLE ERIC — Président — M./Mme : KAYEMA - LINE — 4e Scrutateur
M./Mme : BALABAZI - JEROME — 1er Scrutateur — M./Mme : ..... — Scrutateur désigné 1
M./Mme : BALEDOUBA ARMEL — 2e Scrutateur — M./Mme : ..... — Scrutateur désigné 2
M./Mme : YAMA'NA FIDELE — 3e Scrutateur

I- Ouverture des Opérations de Dépouillement

Le Président a déclaré le Bureau de dépouillement ouvert à 13 heures 43 minutes

II- Déroulement des Opérations de Dépouillement

Le Président a ouvert l'urne et les représentants du Bureau de dépouillement ont compté les bulletons contre de l'urne et dont le nombre s'élève à 967 (0)

Les numéros des sceaux sont : 0170.06 0170057 0170220, 021228

Le Bureau a retiré sur les bulletons sont dont le nombre s'élève à 03 (0) sur les bulletons blancs dont le nombre s'élève à 00. (0) et a arrêté le nombre de suffrages valablement exprimés qui s'élève à 964 (0) (0-0-0-0) ainsi consignés sur le Relevé des résultats de Dépouillement annexé à ce Procès-Verbal.

III- Autres observations du Bureau de dépouillement

R.A.S

IV- Réclamations et contestations

R.A.S

V- Décisions du Bureau de vote

Ça été bien passé

VI- Clôture des opérations de dépouillement :

A 20 heures 38 minutes, le Président déclare clôturé les opérations de dépouillement et scelle l'urne, les numéros des scellés sont .....

Il procède ensuite à la publication et à l'affichage des résultats suivants :

N°	NOM ET PRENOMS DU (DE LA) CANDIDAT(E)	SUFFRAGES OBTENUS	
		En chiffre	En lettre
1	TOUADERA FAUSTIN ARCHANGE	139	Cent trente neuf deux mille
2	KPAREKOUTE EDDY SYMPHORIEN	000	Zero
3	DJORIE SERGE GHISLAIN	002	Deux
4	YALEMENDE MARCELIN	000	Zero
5	DONDRA HONEL MARIE JEANNESSY	007	Sept
6	REBOAS ARISTIDE BRIAND	000	Zero
7	DOLOGUELE ARCET GEORGES	056	Cinquante six

En foi de quoi, nous avons clos et signé en présence des représentants des candidats et des observateurs, le présent procès-verbal, en ..... exemplaires.

Fait à ..... le ..... heures ..... mn

Les membres du Bureau de vote :

N°	Noms et Prénoms	Signature
1	Le Président : APPOLE ERIC	
2	Le 1er Scrutateur : BALABAZI	
3	Le 2ème Scrutateur : BALEDOUBA	
4	Le 3ème Scrutateur : YAMA'NA	
5	Le 4ème Scrutateur : KAYEMA	
6	Le Scrutateur désigné 1 : CHELA	
7	Le Scrutateur désigné 2 : DAFIO	

Les représentants des candidats :

N°	Noms et Prénoms	Signature
1	TOUADERA	
2	DONDRA	
3	NALLIA	
4	DAFIO	
5	CHELA	
6	FIGUARA	
7	MOUSSO	